

oilette. sf. (l. *oleum*, huile.) Variété de pavot cultivée pour ses graines oléagineuses. || Huile comestible qui s'on extrait de ces graines.

Oland. — V. *Oland*.

océanthe. sf. Plante ombellifère, vénéneuse.

oenologie. sf. (g. *oinos*, vin; *logos*, discours.) Traité sur l'art de faire le vin.

oenomètre. sm. (g. *oinos*, vin.) Instrument servant à mesurer la valeur alcoolique des vins.

oenophile. adj. 2 g. (g. *oinos*, vin; *philos*, ami.) Qui aime le vin.

oenophore. sm. (g. *oinos*, vin; *phoros*, qui porte.) Grand vase où les anciens mettaient du vin. || Officier qui avait soin du vin.

Énotric. Ancien nom donné à la partie méridionale de l'Italie.

Ersted. (1774-1851.) Physicien danois; découvrit l'action du courant électrique sur l'aiguille aimantée.

Escl. 45 000 h. Ile de Russie, dans la Baltique, gouv. de Livonie. (*Carte*, V. PL. XIX.)

œsophage. sm. (g. *oisô*, de *oiein*, porter; *phagein*, manger.) Canal qui conduit la nourriture de la bouche à l'estomac.

œstre. sm. (g. *oistros*, taon.) Grosse mouche à deux ailes qui pique le bétail, en y déposant un œuf que l'animal piqué prend avec la langue et qui passe ainsi dans l'estomac, où il se développe à l'état de larve. (*Fig.*, V. p. 427.)

Ëta. Mtgne de la Grèce,auj. *Katavolhra* (Thessalie), où Hercule mourut sur le bûcher.

œuf. sm. (l. *ovum*.) Masse qui se forme dans le corps de certains animaux, et particulièrement des oiseaux, et qui, sous une enveloppe, renferme le germe du futur animal et des liquides destinés à le nourrir pendant qq. temps. || Abs. L'œuf de poule. || PL. Des œufs [eu].

œuvé, ée. adj. Se dit des poissons qui ont des œufs : *hareng œuvé*. || CTR. *Laité*.

œuvre. sf. (l. *opus*, opér.) Ce qui se fait, ce qui est produit à l'aide de la main et qui subsiste après l'action. || *Mettre en œuvre*, employer à quelque usage, faire valoir. || *Mettre à l'œuvre*, faire commencer un travail à qqn. || *L'écouleur des hautes œuvres*, le bourreau. || Chose faite, produite par une puissance, par un agent : *l'univers est l'œuvre de Dieu*. || Fabrique et revenu d'une paroisse. || *Banc d'œuvre*, banc où se placent les marguilliers à l'église. || PL. Productions de l'esprit : *les œuvres de Bossuet*. || *Reprendre un travail en sous-œuvre*, le refaire, le revoir à fond. || *Œuvres mortes*, parties d'un navire qui sont hors de l'eau. || *Œuvres vives*, parties d'un navire qui sont dans l'eau. || *A pied d'œuvre*, à proximité du bâtiment en construction. || SM. Ensemble des ouvrages d'un artiste, peintre, sculpteur, musicien : *l'œuvre de Raphaël*. || *Le grand œuvre*, la pierre philosophale. || *Le gros œuvre*, les grosses murailles d'une bâtisse.

Offenbach (*Jacques*). (1819-1880.) Compositeur de musique, né à Cologne, créateur de l'opérette, genre de bouffonnerie musicale : *Orphée aux enfers*.

offensant, ante. adj. Qui offense, qui est injurieux : *paroles offensantes*.

offense. sf. (l. *offensa*.) Injure de fait ou de parole. || Faute, péché. || SYN. *Insulte, outrage*.

offensé, ée. adj. et s. Qui a reçu une offense. || CTR. *Offenseur, agresseur*.

offenser. va. Faire une offense : *offenser qqn*. || Choquer, blesser. || *Offenser Dieu*, pécher. || Blesser : *ce coup lui a offensé le cerveau*. || S'OFFENSER. vpr. Se fâcher : *il s'offense de rien*.

offenseur. sm. Celui qui offense ou qui a offensé. || CTR. *Offensé*.

offensif, ive. adj. Qui attaque, qui sert à attaquer ; *armes offensives ; guerre offensive*.

|| *Alliance offensive et défensive*, alliance entre des peuples qui se promettent mutuellement assistance, soit pour l'attaque, soit pour la défense. || CTR. *Défensif*.

offensive. sf. Action d'attaquer. || *Prendre l'offensive*, attaquer. || CTR. *Défensive*.

offensivement. adv. D'une manière offensive.

offerte. sf. ou **offertoire**. sm. Partie de la messe, entre le *Credo* et la *Préface*, où le prêtre offre à Dieu le pain et le vin avant de les consacrer. || Prière qui précède immédiatement l'oblation du pain et du vin.

office. sm. (l. *officium*.) Devoir spécial, fonction, rôle, emploi : *remplir son office, faire office de*. || Assistance, service : *recourir aux bons offices de quelqu'un*. || Prières, cérémonies de l'Église : *l'office des morts*. || *Le saint-office*, le tribunal de l'inquisition. || *L'office divin*, la messe, les vêpres, etc. || D'OFFICE. loc. adv. De son propre mouvement, sans en être requis. || *Avocat d'office*, désigné par un tribunal pour défendre un accusé.

office. sf. Partie de la maison où l'on prépare le dessert, où l'on serre le linge de table, la vaisselle.

officiel. sm. Juge ecclésiastique désigné par l'évêque pour exercer la juridiction contentieuse et disciplinaire.

officialité. sf. Juridiction de l'official. || Lieu où il rend la justice.

officiant. adj. et sm. Qui officie à l'église.

officiat. sm. Grade d'officier de santé.

officiel, ielle. adj. Qui est déclaré, proposé en vertu d'une commission expresse, d'une autorité reconnue : *réponse officielle*. || Qui émane du gouvernement, qui est publié par lui : *acte officiel*. || Fam. *Une chose officielle*, certaine, authentique. || *Candidat officiel*, patronné par le gouvernement.

officiellement. adv. D'une manière officielle.

officier. vn. (c. *prier*.) Célébrer une grand'messe ou présider à l'office divin.

officier. sm. Celui qui a un office ou une charge : *un notaire est un officier ministériel*. || Homme de guerre qui a un commandement. || *Sous-officiers*, sergent et adjudant. || *Officiers subalternes*, sous-lieutenant, lieutenant et capitaine. || *Officiers supérieurs*, chef de bataillon, lieutenant-colonel et colonel. || *Officiers généraux*, général de brigade et général de division. || Titre de dignitaires : *officier d'académie, de la Légion d'honneur*, etc. || *Officier de santé*, médecin qui n'a qu'un diplôme inférieur à celui de docteur.

officieusement. adv. D'une manière officieuse.

officieux, ieuse. adj. Qui est prompt à rendre de bons offices, serviable. || *Mensonge officieux*, qu'on se permet pour faire plaisir à qqn. ou lui rendre service, sans nuire à personne. || Qui émane de source autorisée, mais qui n'a pas le caractère d'un acte public : *communication officieuse*. || SM. *Faire l'officieux*, faire l'empresé.

officiel, ale. adj. (de *officine*.) Qui entre dans les préparations pharmaceutiques : *plante officinale*. || Se dit des préparations qui se trouvent toutes composées dans une pharmacie, par opposition à *magistral*.

officine. sf. (l. *officina*, atelier.) Laboratoire de pharmacien. || Lieu où l'on prépare, où l'on manipule.

offrande. sf. Don à Dieu. || Cérémonie, qui se fait à certaines messes, où le prêtre présente la patène à baiser aux fidèles, qui alors déposent une offrande. || Ce qu'on offre à qqn. pour lui marquer son dévouement, son zèle, etc.

offrant. sm. Celui qui offre. || *Au plus offrant*, à celui qui offre le plus haut prix.